



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : AMENAGEMENT D'UNE FUTURE DÉCISION N° DM-25-359**  
**ZONE VEGETALISEE PLACE DE LA EN DATE DU 04 NOVEMBRE 2025**  
**PREVOYANCE - SOURCE URBAINE**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNÉ ;

**CONSIDÉRANT** les travaux d'aménagement de la place de la Prévoyance ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'aménager la future zone végétalisée pour récupérer les eaux pluviales de ruissellement de la place de la Prévoyance ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société par actions simplifiée SOURCE URBAINE dont le siège social se situe au 135, route de la Reine, 92100 Boulogne-Billancourt, un marché de travaux pour l'aménagement d'une future zone végétalisée pour récupérer les eaux pluviales de ruissellement de la place de la Prévoyance, pour un montant de 15 900 € HT (soit 19 080.00 € TTC).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la  
propreté et des mobilités,

***Signé***

**Robin LOUVIGNÉ**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20251104-lmc1H13611H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 05/11/2025  
Date de Publication : 05/11/2025